Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D142-DE

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en exercice : 48

L'an deux mille vingt-six et le trente du mois de septembre, le Conseil de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la Salle du Marais à Branges sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance : 43 + 2 pouvoirs

Date de la convocation : 24 septembre 2026

Etaient présents : M. Anthony VADOT, M. Didier FRANCOIS, Mme Aurélie GRAVALLON, Mme Fabienne BUISSON, M. Vincent CAVALIERE, Mme Carole RIVOIRE-JACQUINOT, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Sylvie DECUIGNIERES, Mme Christine LOUROT, M. Sébastien MARTINET, M. Pierre VYON, M. Jean-Pierre DALOZ, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, Mme Cécile GILLET, Mme Nelly RODOT, M. Robert CHASSERY, Mme Patricia TISSERAND, M. Gérald ROY, Mme Josette LETOUBLON, Mme Hélène OGES, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, Mme Sabine SCHEFFER (suppléante), M. Guy MASSOT (suppléant), M. Raphaël MOREY, Mme Carine CHEVAILLER, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Eric BERNARD, M. Didier LAURENCY, M. David COLIN, M. Jean-Philippe LOYER, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Sylvie MARTIN, M. Patrice MARLIN, Mme Alexandra POURPRIX, M. Laurent VAIRET, M. Frédéric CANNARD, Mme Joan BOULEUX, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Etaient excusés : Mme Mathilde CHALUMEAU, M. Bertrand RODOT, Madame Elodie BERNARD, M. Jacques MOUGENOT pouvoir donné à M. Frédéric BOUCHET, M. Guillaume BADET pouvoir donné à Mme Hélène OGES, M. Stéphane BESSON suppléé par Mme Sabine SCHEFFER, Mme Elise MYAT suppléée par M. Guy MASSOT.

Secrétaire de séance : M. Vincent CAVALIERE.

7.1 DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

C2026-142 Décision modificative n°1 du budget annexe assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L5217-10-6,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2026-48 du 11 mars 2026 approuvant le budget primitif 2026,

Considérant qu'il y a lieu d'ajuster les crédits ouverts au budget primitif 2026,

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D142-DE

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

MODIFIE le budget annexe Assainissement comme suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Dépenses de Fonctionnement						
Code Fonctions DM	Chapitre	Article	Libellé	Pour mémoire BP 2026	DM 1	BP 2026 cumulé
912	67	673	Titres annulés sur exercices antérieurs *(Remb.à SAUR d'une redevance/ industriel versée à tort à la BLI en 2025)*	1 500 €	304 708 €	306 208 €
912	68	6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	885 164 €	-304 708 €	580 456 €
Total dépenses de fonctionnement					**0 €**	

Code Fonctions DM	chapitre	Article	Libellé	Pour mémoire BP 2026	DM 1	BP 2026 cumulé
			Néant			
Total recettes de fonctionnement					**0 €**	

DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus
Et ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Secrétaire de séance :
Vincent CAVALIERE

Anthony VADOT

Date 07 octobre 2026

Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'
Date 07 octobre 2026